



Projet d'usine de production de batteries à Douvrin/Billy-Berclau

Concertation du 25 février au 23 avril 2021

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DE SYNTHÈSE – 20 avril 2021





Table des matières

1. Ouverture de la réunion publique_	3
2. Interventions des parties prenantes : que retiennent-elles de la concertation ? _	6
3. Temps d'échanges_	12
4. Conclusion.....	15
Annexe.....	18

La réunion de synthèse s'est tenue le 20 avril 2021 de 17h à 18h30, avec des participants présents à la fois en salle (25 participants), à l'auditorium du siège de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin de Billy-Berclau, et à distance, en visioconférence (environ 80 participants).

Les participants à distance avaient la possibilité de poser des questions par écrit en direct dans le « livechat », ainsi qu'à l'oral en visioconférence.

Intervenants :

- **Etienne BALLAN**, garant de la concertation, CNDP
- **Anne GIRAULT**, garante de la concertation, CNDP
- **Yann VINCENT**, directeur général de la société ACC
- **Hubert CHAPPOTTEAU**, directeur des ressources humaines de la société ACC
- **Matthieu HUBERT**, secrétaire général de la société ACC

Avec la participation de :

- **Louis LE FRANC**, préfet du Pas-de-Calais
- **Chantal AMBROISE**, Sous-Préfète de Béthune
- **Jean-Michel DUPONT**, maire de Douvrin
- **Steve BOSSART**, maire de Billy-Berclau
- **Simon JOMBART**, conseiller régional des Hauts-de-France
- **André KUCHCINSKI**, président du Syndicat Intercommunal Zone Industrielle Artois Flandres (SIZIAF)
- **Thierry DEREUX**, président de la fédération Hauts-de-France de France Nature Environnement (FNE)
- **Jean-Marie ROBERT**, secrétaire national de la FGMM-CFDT



1. Ouverture de la réunion publique_

Marie-Pierre BORY, animatrice de la réunion, présente l'objectif de la réunion, réunion de synthèse et en précise son déroulement.

Retrouvez le diaporama présenté par les garants sur [la page des comptes-rendus et replays du site internet de la concertation](#)

Etienne BALLAN, garant de la concertation, souhaite la bienvenue à tous les participants présents en salle, ainsi qu'à ceux qui suivent la réunion à distance. Il tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à cette concertation préalable et tous ceux qui ont permis de rendre les échanges possibles d'un point de vue technique et organisationnel, qui plus est dans des délais très courts et dans une situation rendue complexe par la pandémie. Il précise que la réunion de synthèse de ce soir n'est pas une réunion de clôture, puisque la concertation s'achèvera le 23 avril : il reste donc encore trois jours pour poser des questions.

Il rappelle l'objectif de cette réunion de synthèse, à savoir établir un bilan collectif à plusieurs voix. A cette fin, il présente les différents intervenants.

Il rappelle que la concertation a donné lieu, sur une période de deux mois, à 13 événements mêlant une très grande variété de modalités d'expression et de rencontres, avec un rythme assez soutenu.

3 réunions publiques :

- ↘ Une réunion publique d'ouverture de la concertation à Billy-Berclau, le 10 mars
- ↘ Une réunion publique de synthèse de la concertation à Lens, le 20 avril
- ↘ Une réunion publique sur la sécurité industrielle à Douvrin, le 7 avril

1 atelier :

- ↘ Un atelier sur la thématique « compétences et formations » à Béthune, le 25 mars

4 webinaires :

- ↘ Un cycle de trois webinaires nationaux portant sur : la mobilité électrique au service de la transition énergétique (16 mars) ; la politique industrielle en faveur de la mobilité électrique (30 mars) ; les impacts environnementaux des batteries (13 avril)

- ↘ Un webinaire régional abordant les questions de l'emploi et de la formation, le 15 mars.

4 rencontres de proximité sur le secteur de Douvrin/Billy-Berclau :

- ↘ Centre commercial Carrefour Auchy-les-Mines, le 10 mars



- ↳ Marché de Liévin, le 24 mars
- ↳ Marché de La Bassée, le 25 mars
- ↳ Marché de Wingles, le 7 avril

2 émissions TV et radio :

- ↳ [Emission sur Radio Plus à Douvrin](#), diffusée en direct le 7 avril de 16h à 17h
- ↳ [Emission sur Télé Gohelle](#), diffusée le 9 avril à partir de 16h (puis boucle de rediffusions jusqu'au mardi 13 avril)

Il précise que la plupart des réunions publiques ont pu se tenir en présentiel à l'exception de la réunion sur la sécurité industrielle du 7 avril, du fait de l'évolution de la pandémie de Covid-19 dans la région.

Par ailleurs, il souligne l'effort qui a été fait pour aller vers le public et rencontrer les personnes, dans une période où le contexte sanitaire rend la mobilisation de la population plus difficile. A cet égard, il remercie la société ACC et salue son volontarisme dans la concertation : en déployant des moyens conséquents, elle a mis en place un important dispositif donnant au public la possibilité d'utiliser des canaux variés pour s'exprimer sur le projet, poser des questions et faire des propositions.

S'agissant du bilan quantitatif de la concertation, Etienne BALLAN tient à rappeler que, pour la CNDP, ce qui compte c'est davantage le contenu des échanges et le degré d'argumentation que le volume de la participation. Néanmoins, il précise que celui-ci a l'intérêt de faire ressortir les grandes dynamiques du débat. A ce sujet il estime que le nombre total de participants, autour de 800 personnes et qui atteindra peut-être 900 à la suite de la réunion de ce soir, est élevé. Cette participation se répartit entre les rencontres de proximité qui ont rassemblé 240 personnes et les différentes réunions qui ont chacune regroupé entre 50 à 100 personnes.

Il ajoute que les contributions ont été nombreuses puisqu'on en totalise 960. Parmi celles-ci :

- ↳ 310 retours de cartes T distribuées dans l'ensemble du bassin de vie, soit à plus de 530 000 habitants. Si le chiffre peut paraître très faible au regard des cartes délivrées, il précise que c'est un matériau riche et un retour significatif en comparaison d'autres concertations ou sondages ;
- ↳ 350 personnes ont répondu au questionnaire accessible ligne ;
- ↳ 19 personnes ont posé des questions sur le site internet. Bien qu'il s'agisse d'une contribution relativement faible, il souligne la pertinence des questions soulevées ;
- ↳ 114 questions posées lors des réunions (oralement et via le livechat) ;
- ↳ 1800 connexions enregistrées sur le site internet : la provenance des connexions internet permet de voir que le sujet a intéressé bien au-delà de la région Hauts-de-France et du département.

Quant à l'analyse des questionnaires, il indique que si celle-ci n'a pas encore été faite, il est d'ores et déjà possible de hiérarchiser les sujets sur lesquels les personnes qui se sont exprimées ont souhaité avoir davantage d'information : en priorité ressort la thématique de l'emploi, puis son corolaire, celle de



la formation, suivent enfin les impacts environnementaux – qui sont en nombre très importants si on regroupe tous les sous-thèmes qui s’y rattachent.

Louis LE FRANC, préfet du Pas-de-Calais, remercie toutes celles et ceux qui ont participé à cet exercice de transparence, et en particulier le directeur général d’ACC, Yann VINCENT, ainsi que les élus ici présents, pour l’importance qu’ils ont attachée à la bonne réalisation de ce projet.

Il indique que le temps est une variable essentielle dans la bonne réalisation de ce projet. ACC n’étant pas le seul dans le domaine de la batterie et la logique de compétitivité des territoires prévalant, il n’y a pas une minute à perdre. Plus fondamentalement, il exprime que c’est la place même des groupes industriels automobiles français qui se joue aujourd’hui. Il rappelle qu’il s’agit d’un projet de très grande envergure, en témoigne la hauteur de l’investissement, qui est supérieur à 300 millions d’euros, et qui a justifié la saisine de la Commission nationale du débat public.

Il ajoute que les élus ici réunis sont très attachés à l’histoire industrielle du bassin de vie où chacune des générations qui ont précédé ont forgé l’image de ce territoire. Il souligne encore le fort attachement de la population locale à la valeur travail : il a pu mesurer son importance lors de rencontres avec des salariés de sites industriels menacés de fermeture. Il remercie donc fortement ceux qui ont choisi de localiser le projet ACC à Douvrin et redit combien il est attendu par toute la population, ainsi que par les élus.

Il salue la concertation qui vient de se dérouler, menée de manière remarquable et en toute transparence permettant à chacun de s’exprimer et de lever d’éventuels doutes sur la manière dont ACC entend organiser ce virage industriel. Il note que ce sentiment est partagé par les deux garants qui considèrent que la concertation a été faite sérieusement. Il relève encore le volontarisme d’ACC pour que la concertation soit le moins impactée possible par les contraintes imposées par le contexte de la pandémie, et plus encore sur le territoire du Pas-de-Calais, particulièrement touché.

Il rappelle que l’objectif à long terme est celui de la neutralité carbone et que l’industrie automobile française qui accompagnera cette transition sera pourvoyeuse de nouveaux emplois. A cet égard, les enjeux de formation professionnelle, notamment pour ceux qui fabriquent aujourd’hui des moteurs thermiques, sont fondamentaux.

S’agissant des services de l’Etat, il indique qu’ils ont pris toute leur place dans ce projet. En effet, celui-ci relevant du registre des installations classées pour l’environnement (ICPE), la DREAL, les services de l’Etat des directions interministérielles des territoires et de la mer, ainsi que le service départemental d’incendie et de secours ont été largement mobilisés. Il ajoute qu’en qualité de projet ICPE, celui-ci sera soumis à des autorisations environnementale et administrative. Il souligne qu’il lui appartiendra, le moment venu, de délivrer ces autorisations et qu’alors il sera très attentif à la façon dont les dossiers auront été déposés et constitués.

Il rappelle que, sur des projets d’aussi grande envergure, les services de l’Etat ne sont pas uniquement dans une logique de contrôle mais qu’ils sont également dans une posture d’accompagnement. A cet



égard, il souhaite réaffirmer à ACC la disponibilité des services de l'Etat sur toute question qui serait de nature à retarder l'évolution d'avancement du dossier trouve une réponse afin de relever le défi dans lequel ils se sont engagés.

Il remercie à nouveau toutes celles et ceux qui ont participé à la concertation et saluent l'engagement des deux garants qui ont fait en sorte que cette concertation n'écarte aucune des questions légitimes soulevées par un tel projet.

2. Interventions des parties prenantes : que retiennent-elles de la concertation ? _

Jean-Michel DUPONT, maire de Douvrin, remercie Yann VINCENT et l'ensemble de ses collaborateurs d'avoir choisi le site de Douvrin/Billy-Berclau pour leur implantation. Il souligne le travail des garants dans la conduite des débats et salue l'investissement de la société ACC tout au long de la concertation. Il relève également la réactivité des services de l'Etat dans un dossier très contraint par le temps. A ce titre, il remercie Monsieur le Préfet, Madame la sous-préfète, M. MODRZEJEWSKI de la DREAL.

Il indique que les cadres de la concertation ont permis aux citoyens de pleinement s'exprimer sur le projet. Il relève que le thème de l'emploi est celui qui revient le plus souvent. Il l'explique par le caractère industriel du territoire et rappelle que la population locale accepte très bien le projet et souhaite y être intégrée. Il précise qu'il est souvent interrogé sur le volume d'emplois créés et sur les possibilités de formation (filière dédiée, formation en apprentissage, par exemple). La question de la reconversion des usines produisant des moteurs thermiques ou bien de celles qui vont fermer, comme c'est le cas d'un site à Béthune, est régulièrement abordée. S'agissant de la thématique de la sécurité, il indique qu'il n'y pas de craintes de la part de la population car les services de l'Etat se sont largement emparés du sujet. Par ailleurs, il fait remarquer que ce projet, qui implique une nouvelle chaîne de production dans le domaine des batteries, suscite de nombreuses questions quant à l'approvisionnement, la fabrication (produits et matériaux utilisés) et le recyclage (durée de vie des batteries, lieux de recyclage).

Enfin, il regrette la décision de STELLANTIS de délocaliser la construction d'un moteur en Hongrie même si les annonces récentes sur la production d'un deuxième moteur le rendent plus optimiste. Il espère que ce projet va favoriser l'emploi local et l'installation de sociétés de sous-traitants pour l'approvisionnement en matières premières. Il est enthousiaste à l'égard de ce projet de reconversion qui va conduire à l'instauration d'une filière dans la région : il remercie de nouveau les dirigeants d'ACC et leur souhaite la bienvenue sur le territoire de Douvrin et Billy-Berclau.

Steve BOSSART, maire de Billy-Berclau, rappelle qu'il y a cinquante ans, l'Etat et les maires des territoires ont fait un pari sur l'avenir en créant la Française de Mécanique à Douvrin. Il indique que ce mariage a conduit à la construction d'une zone industrielle attractive. Il ajoute que c'est dans ce même



sentiment de confiance qu'ACC a pu échanger avec les différents groupes du parc d'activités. Il souligne la forte réactivité des élus, des collectivités locales, de la Région, de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin (CALL), et du SIZIAF qui, dès le départ, ont accompagné le projet en participant à hauteur de 121 millions d'euros.

Il salue la manière dont la concertation a été menée : elle est la preuve renouvelée de la confiance qui existe entre les différents acteurs du parc des industries. Elle a ainsi permis aux riverains, qui, pour certains, habitent à une centaine de mètres de la zone d'activité, de s'exprimer et d'interpeller les élus. Il se réjouit de l'implantation d'ACC qui est une véritable opportunité dans un territoire où l'industrie perd de nombreux emplois. Enfin, il remercie la société ACC pour avoir consulté les maires dès le début de cette concertation et lui souhaite la bienvenue sur le territoire.

André KUCHCINSKI, président du Syndicat Intercommunal Zone Industrielle Artois Flandres (SIZIAF), estime qu'il est toujours très enrichissant de discuter autour d'un projet, en particulier quand il a une envergure comme celui d'ACC.

Il signale que, pour le SIZIAF, cette phase de concertation a été une véritable campagne d'informations : il souligne la qualité des supports de communication, la maîtrise du sujet et la pédagogie dont ont fait preuve les garants et les services d'ACC. Il ajoute que ce dispositif a permis de mettre en lumière les enjeux de la mobilité électrique et les principales attentes en termes d'emploi, de formation et de sécurité industrielle.

Par ailleurs, il espère avoir été entendu par ACC sur les questions environnementales concernant l'ensemble de la chaîne de production (de l'approvisionnement au recyclage) et sur les opportunités en matière de flux logistiques que représentent le canal et le quai situés à proximité de la zone d'implantation.

Il salue les très nombreux temps d'échanges et la diversité de leurs formes, qu'il s'agisse des ateliers de concertation, de la présentation sur Télé Gohelle, du débat sur Radio Plus ou encore de la rencontre des acteurs du territoire dans le cadre d'Euralens.

Il rappelle que les deux communautés d'agglomérations et le SIZIAF ont bien perçu que le monde économique et politique était prêt à développer un écosystème et à transformer cette opportunité en force durable afin de porter une ambition de leader européen de la batterie sur le territoire.

Enfin, il remercie ACC et indique qu'il compte sur ce projet pour relever ce défi collectif qui consiste à apporter davantage de perspectives et de bien-être aux habitants du territoire. Il remercie également les deux garants, Etienne BALLAN et Anne GIRAULT pour avoir organisé cette concertation en parfaite transparence, avec recul et hauteur.



Marie-Pierre BORY, animatrice de la réunion, profite de cette occasion pour remercier la communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui a mis la salle à disposition pour cette réunion de synthèse.

Simon JOMBART, conseiller régional des Hauts-de-France, fait part de sa satisfaction de représenter la région Hauts-de-France et son président Xavier BERTRAND. Il indique qu'à ce jour la filière automobile régionale représente 650 entreprises, 55 000 emplois dont 6000 en Recherche & Développement. Il est donc tout naturel que la région se soit jointe aux différents partenaires pour participer à la concrétisation de ce projet.

Afin de faciliter la réussite de cette implantation il présente les trois axes de travail qui ont été identifiés au sein du conseil régional : la synergie industrielle, l'emploi et les différents enjeux de [Rev3](#).

S'agissant de la synergie industrielle, il signale que l'objectif est de développer la sous-traitance sur le territoire avec les entreprises déjà existantes mais également d'en accueillir de nouvelles. Pour accompagner cette dynamique, il précise qu'une task force industrielle a été mise en place, avec le savoir-faire de Nord France Invest. Il ajoute que les forces régionales de recherche et d'innovation que sont les pôles de compétitivité, les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur se sont déjà positionnés sur le sujet : l'enjeu étant de créer rapidement un pôle d'excellence autour du véhicule électrique sur le territoire.

Sur le volet emploi, il rappelle le rôle essentiel de la formation dans l'apprentissage des métiers de l'électrique et dans l'accompagnement des salariés actuels vers les nouveaux métiers de demain. Il mentionne également la possibilité d'une usine-école qui serait le pont entre l'industrie et la formation et qui permettrait ainsi une montée en compétences au service des entreprises. Sur la question du recrutement, il précise que la région sera aux côtés des différents acteurs pour faciliter les démarches et qu'elle s'appuiera sur le levier [Proch'emploi](#).

Enfin, concernant les engagements de Rev3, il rappelle que ses principaux enjeux sont :

- La logistique : usage des transports routiers, éventuellement ferroviaire et fluvial ; il note que le canal Seine Nord arrivera peut-être à point nommé pour faciliter l'approvisionnement et l'exportation ;
- Le recyclage des batteries, sujet crucial pour l'environnement sur lequel il sera nécessaire d'apporter rapidement des réponses ;
- Le passage progressif du véhicule thermique à l'électrique et la question de la production électrique à l'échelle régionale et nationale (part de l'énergie verte).

Il termine en rappelant que les Hauts-de-France sont pleinement engagés dans la réussite de ce projet. Il précise que la région soutiendra l'ensemble des actions en faveur du territoire qui doit rester le moteur français de l'automobile et devenir incontournable dans les prochaines années à l'échelle européenne.



Thierry DEREUX, président de la fédération Hauts-de-France de France Nature Environnement, indique qu'il a suivi cette « belle concertation » organisée par le CNDP. Il rappelle que FNE compte 850 000 adhérents en France et 8500 adhérents dans les Hauts-de-France. Il précise que son rôle est de sensibiliser l'ensemble des membres de la fédération au projet afin de permettre une réflexion commune. Il reconnaît que le territoire est une zone en difficultés et qu'à ce titre le projet représente une réelle opportunité en termes d'emploi.

Néanmoins, il relève que ce projet pose également la question de la mobilité de demain sur laquelle les inconnues sont nombreuses : comment circulera-t-on ? Va-t-on continuer à construire des routes et à artificialiser des terres ? Sur ces sujets, il explique que la population locale et le monde associatif ont compris les enjeux ; il en veut pour preuve la forte mobilisation à Illies le samedi 17 avril dernier contre le projet d'un immense entrepôt logistique. Par ailleurs, il rappelle que, si la fabrication de 500 000 batteries par an est élevée, il faudra des années pour résorber le parc automobile actuel qui est à peu près de 32 millions de véhicules en France.

En résumé, il exprime un avis favorable au projet mais souhaite porter attention sur plusieurs éléments : l'extraction des métaux rares (origines et conditions sociales de production), la dépendance envers les autres matériaux, les impacts environnementaux de fabrication (de l'extraction au recyclage), le poids des batteries, en moyenne de 300 à 500kg, et leur coût (accessibilité au plus grand nombre). Enfin, il met en garde ACC vis-à-vis des promesses d'emplois et les risques de réactions sociales si ces emplois ne sont pas créés.

Enfin, il souhaiterait que la fédération puisse suivre l'avancement du projet par le biais de la création d'une commission de suivi.

Jean-Marie ROBERT, secrétaire national de la FGMM-CFDT, indique que la CFDT est heureuse d'être présente à cette réunion de synthèse. Il salue la manière dont s'est déroulée la concertation : un exercice non partisan et démocratique porté par les garants du débat, ainsi que par les représentants d'ACC. Il ajoute qu'elle a été très instructive et que les différents intervenants ont su apporter l'éclairage nécessaire. Il souligne encore le climat serein qui a permis de porter la contradiction dans un respect total des uns et des autres.

En guise de synthèse, il indique que la CDFT est favorable à l'implantation de gigafactories en France, notamment à proximité des lieux d'assemblage des véhicules, comme c'est le cas ici-même à Douvrin. Il ajoute que l'implantation d'ACC a d'autant plus de sens au regard des objectifs écologique, social et de recyclabilité-durabilité portés par l'Europe. Il espère donc que projet devienne une réalité opérationnelle.

Par ailleurs, outre cette gigafactory de Douvrin Billy-Berclau, la CFDT appelle de ses vœux à ce qu'au moins 3 autres gigafactories émergent rapidement. A cet égard, il rappelle que la sécurisation de la filière automobile en France passe par une implantation ambitieuse d'unités de production de batteries



qui soit en phase avec une production de véhicules au moins équivalente à celle de 2018, soit de plus de 2 millions de véhicules.

En revanche, il n'est pas rassuré par les décisions prises dernièrement concernant l'externalisation du moteur hybride rechargeable en Hongrie et l'affectation de véhicules hybrides rechargeables à des usines situées en Espagne ou en Chine. Il ajoute que la CFDT est toujours très mobilisée en faveur de la fabrication du futur moteur EB Gen3 sur l'établissement de PSA-Douvrin : il en va de l'existence du site à court terme.

Il indique que la CFDT ambitionne une transition juste et douce pour l'industrie automobile française : elle souhaite la mise en place d'Etats généraux de la filière afin de remettre à plat les relations donneurs d'ordre – sous-traitants, la politique achats, la localisation des activités, etc. A cet égard, il souligne que le débat public qui vient de se tenir est un point d'appui important : réinterroger toute la filière permettra de co-construire un avenir durable socialement, écologiquement et économiquement et de rompre enfin avec la dynamique qui a vu diviser par deux les effectifs de l'industrie automobile ces quinze dernières années.

Pour terminer, il indique que si la batterie est le cœur de l'automobile d'aujourd'hui et de demain, il espère que grâce à ACC, elle devienne un poumon économique et social pour la région.

Matthieu HUBERT, secrétaire général de la société ACC, exprime la satisfaction de l'entreprise sur la concertation : ACC est une jeune entreprise qui, créée il y a moins d'un an, est novice dans les démarches de concertation. A l'occasion de cet exercice très exigeant qu'est la concertation, ACC a pu présenter son projet général et son projet plus spécifique d'usine en allant à la rencontre du public, ce qui est inhabituel pour un industriel.

Il précise que la variété de modalités d'expression proposée pendant la concertation a défini des cadres propices à l'interaction. Il pense notamment aux rencontres sur les marchés où les échanges ont été très riches : ils ont été l'occasion de recueillir les différentes attentes et les craintes de la population. Il ajoute que la participation d'ACC à des émissions de radio et de télévision a permis d'étendre la discussion à différentes échelles du territoire. Il souligne également la capacité d'adaptation d'ACC pour répondre aux exigences définies par le protocole sanitaire impliquant parfois des changements de dernière minute. A ce titre, il tient à remercier Mme la sous-préfète et ses services pour leur accompagnement et leur réactivité. Ainsi, malgré les difficultés conjoncturelles rencontrées, il estime que la société a réussi à mettre en place les cadres nécessaires à la tenue de la concertation.

En synthèse, ACC a le sentiment d'avoir réussi à mettre à disposition du plus grand nombre des informations et les clés de compréhension nécessaires pour que chacun puisse se forger son opinion sur les grands sujets de cette concertation, notamment grâce à la présence d'experts et de personnes qui ont pu éclairer le débat.



Hubert CHAPPOTTEAU, directeur des ressources humaines de la société ACC, relève ce qu'ACC a retenu de la concertation quant aux deux grands chapitres des contributions et des échanges : l'opportunité du projet et les conditions de sa mise en œuvre.

S'agissant de l'opportunité du projet, il tient en premier lieu à souligner le soutien fort de la très grande majorité des participants et des personnes interrogées, ce dont ACC se félicite. Il note la bonne compréhension du projet, de son intérêt et de ses principaux enjeux, à savoir : répondre au défi de la transition énergétique, retrouver une souveraineté industrielle et technologique en Europe et accélérer la transition des sites de fabrication de moteurs thermiques. Il relève encore que ce projet est vu – et ACC le perçoit ainsi aussi – comme participant activement à la dynamique initiée par les Hauts-de-France dans ce qui est appelée « la troisième révolution industrielle », laquelle fait des enjeux environnementaux un moyen de revitalisation du territoire et de développement de l'activité. Il relève que le projet est également perçu comme une opportunité de mettre en place un écosystème innovant de la mobilité électrique s'appuyant sur des compétences de pointe qui auront vocation à favoriser l'employabilité de la main d'œuvre locale. Enfin, il précise que les réticences qui ont pu être exprimées vis-à-vis de la mobilité électrique ont bien été entendues.

Sur la mise en œuvre du projet, il retient que parmi les nombreuses suggestions et contributions qui ont été faites, les questions qui reviennent en priorité – et de très loin – ont trait à l'emploi. A ce sujet, il relève le souhait unanime d'une démarche de collaboration avec les acteurs publics locaux afin de développer des dispositifs de formation et de recrutement. Il note également une demande forte d'informations sur les formations proposées dès lors qu'elles seront connues, et une question plus spécifique sur la place des femmes dans la future usine, ainsi que les actions à déployer pour favoriser leur accès aux métiers de l'industrie. A propos de la conduite des opérations dans la future usine, il indique que les demandes de recourir aux énergies renouvelables (panneaux solaires sur le site), ainsi que celles d'être informé sur le fonctionnement de l'usine et sur ses impacts sur l'environnement ont bien été entendues. Il relève également des attentes en matière de logistique, notamment pour trouver des alternatives aux transports routiers afin de limiter les nuisances pour les riverains. Par ailleurs, il répertorie l'ensemble des questions qui ont été soulevées sur le sujet des batteries pour véhicules électriques :

- la bonne gestion des batteries en fin de vie et leur recyclage ;
- les critères d'approvisionnement (origine des métaux, conditions sociales et environnementales sur les sites d'extraction des minerais) ;
- les modes de transport envisagés vers l'usine ;
- l'effet de la production des batteries ACC sur le prix des véhicules électriques jugés globalement trop coûteux aujourd'hui ;
- la dimension Recherche et Développement afin d'améliorer les capacités de batteries.



Il note enfin un certain nombre d'interrogations et de demandes concernant la pérennité d'ACC sur le territoire et sur l'absence de délocalisation future, et plusieurs suggestions relatives à la mobilité partagée pour accéder au site.

Yann VINCENT, directeur général de la société ACC, estime que la concertation a été réussie : elle s'est inscrite dans une démarche d'entreprise citoyenne dont le but était d'informer le public de la manière la plus large possible ; elle a fait l'objet d'un très haut niveau d'exigence de la part des garants. Les échanges ont été extrêmement variés et de grande valeur, et les cadres du débat ont permis une grande qualité d'écoute. Avec près de 10 000 personnes qui ont exprimé leurs avis, se sont connectées aux webinaires, aux émissions de télévision et radio, il estime que c'est une bonne illustration du degré d'intérêt et de participation du public.

Il explique qu'ACC va maintenant tirer les enseignements de cette concertation et qu'à partir de cette base de réflexion, un certain nombre de décisions seront prises. Il précise que toutes les informations nécessaires seront données au public afin de permettre d'enrichir sa compréhension du projet dont il souhaite la meilleure appropriation possible.

3. Temps d'échanges_

Eric DELABROYE, représentant du personnel FO de PSA Douvrin et salarié du site, indique qu'il est très heureux que la zone industrielle de Douvrin accueille l'usine d'ACC : il souligne que c'est un projet ambitieux qui intéressera tous les passionnés de nouvelles technologies et que c'est un élément de motivation pour tous ceux qui souhaitent participer à la Recherche et Développement en matière de batteries. Il ajoute que la fabrication « made in France » est importante pour tous les Français et que c'est une source de fierté. Par ailleurs, il s'inquiète de la fermeture de nombreuses entreprises sur le territoire : il est convaincu que des solutions peuvent être trouvées pour les éviter. Il fait le pronostic que de nombreux habitants postuleront à un emploi chez ACC : cela constituera probablement une pression supplémentaire pour l'entreprise.

Enfin, il félicite l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la mise en œuvre et au bon déroulement de concertation publique. Il salue les différents dispositifs, webinaires, réunions publiques, et l'entière transparence quant aux questions posées sur le chat ou bien sur internet. A cet égard, il remercie ACC d'avoir apporté une réponse à toutes les questions exprimées.

Pierre CHERRAY, élu de la communauté d'agglomération Lens-Liévin, élu de la ville d'Avion et par ailleurs membre de l'exécutif du syndicat mixte des transports sur les trois agglomérations de Béthune, Lens et Hénin-Carvin, indique que dans leur ensemble les élus de Lens-Liévin et de Béthune - la CABBALR se sont impliqués dans le projet car ils souhaitaient être au cœur des enjeux que représente cette nouvelle force industrielle. Néanmoins, il fait part de l'inquiétude qui existe aujourd'hui au niveau



des trois agglomérations quant à l'accroissement des flux de transports que va générer le projet. En effet, le territoire connaît déjà une forte saturation routière du fait d'un sur-usage de l'automobile et d'un trafic de transit important lié à la production industrielle locale. Il ajoute que ce bassin est également marqué par une situation fragile dans le domaine de la santé, en particulier pulmonaire, auquel s'ajoute le contexte actuel de la pandémie. Il invite ACC à se saisir de cette question pour avoir une démarche vertueuse en termes de gestion des flux d'arrivée et de sortie des matières. A cet égard, il propose de privilégier l'usage du canal du Nord et le réseau ferroviaire.

S'agissant de l'emploi, il tient à préciser qu'il ne partage pas le bilan de la personne qui est intervenue précédemment. Selon lui, il y a une forme de stabilité sur le territoire, voire un certain dynamisme des zones industrielles, ce qui est satisfaisant certes, mais aussi inquiétant pour la congestion routière.

Christian TRAISNEL, pôle de compétitivité Team2 sur le recyclage, indique que Team2 est l'unique regroupement en France et en Europe consacré au recyclage des métaux stratégiques. Il explique qu'à la suite de sa rencontre avec Yann VINCENT au mois de décembre dernier, son équipe a apporté un certain nombre de contributions au débat afin d'alimenter les réflexions. A ce sujet, il exprime son étonnement quant à la maturité de la population sur la connaissance des problématiques du recyclage. Il souligne que la manière de raisonner a changé : la question des impacts actuels et futurs de l'extraction et l'utilisation des ressources tient aujourd'hui une place importante. Il est également surpris de la résonance qu'a eu cette concertation en France et à l'étranger. Il ajoute que la région Hauts-de-France et Philippe VASSEUR, présent lors de cette réunion de synthèse, ont lancé un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) sur le recyclage et que de nombreuses entreprises ont répondu présentes pour venir s'implanter et travailler dans ce domaine. Il espère donc vivement que ces initiatives débouchent sur une création d'activités. Enfin, il note que la concertation a permis d'identifier l'ensemble des compétences en Recherche et Développement déjà présentes dans la région sur les sujets de la conception de batteries et de leur recyclage et de mettre en lumière que le territoire est beaucoup plus innovant qu'on peut le croire.

↳ **Anne GIRAULT, garante de la concertation**, fait la synthèse des questions posées sur le « livechat » de la visioconférence :

- Plusieurs participants aimeraient avoir des précisions sur les modalités d'embauche et sur les futurs besoins de compétences de l'usine d'ACC.
- Une question porte sur la place de la Recherche et Développement au sein de future gigafactory et sur la raison pour laquelle elle n'est pas présente sur le site de Douvrin.
- Une question plus globale à destination de la région et d'ACC concerne la politique industrielle : le lien avec la loi Climat et résilience en cours et le projet (notamment sur les enjeux de pollutions) et une clarification sur les besoins de davantage d'usines en France, tel que l'a exprimé précédemment M. ROBERT.
- Une question porte sur le type d'usage des véhicules équipées de ces batteries (ville ou davantage) et sur leur accès ou non au plus grand nombre en termes de coût.



Hubert CHAPPOTTEAU, directeur des ressources humaines de la société ACC, précise que, sur les modalités d'embauche, l'ensemble des postes à pourvoir au sein d'ACC Douvrin/Billy-Berclau fera l'objet d'une publicité que ce soit par l'intermédiaire de Pôle Emploi ou par celui des réseaux sociaux. Il tient également à rappeler que le plus gros des recrutements démarrera en 2023. Néanmoins, il signale que certains postes seront à pourvoir dès la seconde partie de l'année 2021 et qu'ils feront là aussi l'objet d'une publicité systématique.

S'agissant du besoin en compétences, ACC s'est engagé auprès des services de l'Etat à les définir précisément. Il ajoute que ce travail a déjà été entamé avec les acteurs « emploi et compétences » de la région. Il précise que cette collaboration va se poursuivre afin de rapprocher les besoins de l'offre de formation locale déjà existante et de créer le cas échéant les parcours qu'il pourrait manquer.

Yann VINCENT, directeur général de la société ACC, précise qu'en matière de Recherche et Développement (R&D), deux équipements ont été prévus : un centre de recherche installé à Bordeaux et une usine pilote située à proximité d'Angoulême. Il explique que si des ressources d'ingénierie seront présentes sur le site de Douvrin, en revanche, répartir la compétence de R&D sur d'autres sites ne serait pas optimal pour cette activité.

S'agissant de la demande de construire davantage d'usines, il rappelle qu'ACC a décidé de s'installer à Douvrin/Billy-Berclau pour deux raisons fondamentales : proposer une activité alternative à la baisse inéluctable de production du moteur thermique sur le site PSA-STELLANTIS, et s'implanter dans un lieu où il existe déjà une dynamique de développement au service de la nécessaire mutation industrielle de la Région.

Quant à la question du prix du véhicule électrique, il indique que l'ambition des constructeurs est bien que le coût soit équivalent à celui d'un véhicule thermique. Permettre au plus grand nombre d'avoir accès cette mobilité propre est fondamental pour ACC. Pour cela, la batterie, qui représente 40% du prix de la voiture, doit avoir un coût très compétitif. Par ailleurs, sur le type d'usage des futurs véhicules, il indique que les fabricants travaillent à augmenter l'autonomie des véhicules et à garantir un temps de recharge très réduit afin d'avoir un usage quasi similaire à celui du véhicule thermique. Il ajoute qu'ils cherchent également à réduire les coûts de production, ce qui pourrait réduire l'autonomie.

Enfin, concernant la saturation routière, il confirme qu'ACC travaille sur la logistique amont et aval : toutes les possibilités, fluviales, ferroviaires et routières sont étudiées. Il tient à rappeler qu'ACC souhaite mettre en place des processus décarbonés tout en restant performants et compétitifs : c'est là tout le défi.



4. Conclusion

Etienne BALLAN, explique la manière dont va se poursuivre la concertation. Les garants, Mme GIRAULT et lui-même, vont établir un bilan qui reflètera l'ensemble des arguments qui auront été portés par les uns et les autres pendant ces deux mois de concertation. Il précise qu'à la différence d'une enquête publique, ce bilan n'est pas assorti d'un avis mais énonce un certain nombre de recommandations sur la conduite du projet et notamment sur la suite de la concertation. Le bilan sera rendu public le 23 mai, date à partir de laquelle le maître d'ouvrage aura deux mois pour répondre et pour annoncer s'il souhaite ou non poursuivre son projet. Suivra alors l'instruction par les services de l'Etat de la demande d'autorisation environnementale et administrative. Il précise que pendant toute cette période, la participation du public continue et qu'un nouveau garant sera nommé par la CNDP.

S'agissant du contenu de la concertation, il rappelle que ce qui est attendu par la loi, c'est de débattre collectivement de l'opportunité du projet, de ses objectifs et de ses grandes caractéristiques. A cet égard, il estime que la concertation a été réussie.

En guise de synthèse il relève les trois pôles qui ont suscité le plus grand nombre de questions.

Tout d'abord, il souligne l'importance de la thématique de **l'emploi et de la formation**. Il note que dans sa grande majorité, le territoire est prêt à accueillir cette usine : il a la capacité de fournir les compétences et les ressources humaines qui seront nécessaires au projet. Il signale que si cette question de l'emploi a pesé aussi lourdement sur la concertation, c'est aussi en raison de l'actualité récente marquée par un certain nombre de décisions industrielles annonçant une diminution de leur activité, comme c'est le cas notamment de Française de mécanique. Du fait de cette situation, il indique que se pose désormais la question de la possibilité de résorber cette baisse d'emplois par ceux créés par ACC. A cet égard, il ajoute que la concomitance des deux calendriers – déclin de l'activité de Française de mécanique et montée en puissance d'ACC – est également un enjeu de taille.

Ensuite, il relève la grande place occupée par les **politiques publiques**. Il précise qu'elles sont extrêmement intéressantes car elles permettent d'interroger les objectifs mêmes du projet. A cet égard, il relève le soutien massif de l'Etat et de l'ensemble des collectivités locales envers le projet. Il fait également remarquer qu'un certain nombre de questions ont porté sur la destination des batteries produites : usages, taille du véhicule, catégorie de véhicule, etc. Il précise que si ACC n'est pas nécessairement comptable de ces décisions, en tant qu'acteur industriel, il est logique qu'il soit interrogé sur les débouchés commerciaux de sa production. Il souligne que parmi les sujets abordés tous ne sont pas consensuels et l'ensemble de la collectivité publique a des choix à faire en matière de mobilité électrique.

Enfin, le troisième point qui a été soulevé concerne les **batteries** elles-mêmes. Il indique que cette thématique a été particulièrement intéressante car elle a permis de comprendre toutes les mutations de l'industrie automobile qui étaient en jeu, d'en mesurer leur ampleur et de saisir l'importance de la R&D.



Il relève que, pour un certain nombre d'acteurs, ces batteries sont aussi associées à des difficultés notamment en termes d'approvisionnement en matières premières. A ce titre, il souligne que les dernières annonces de la ministre chargée de l'industrie portant sur la création d'un champion européen des minerais, « de la mine jusqu'à l'usine », illustrent bien les enjeux de dépendance à d'autres pays étrangers sur cette question.

Il ajoute que la concertation a également donné la possibilité d'entrer dans le détail d'un grand nombre de sujets, parfois techniques mais toujours très pertinents. Il cite par exemple le débat sur la sécurité industrielle où ont été évoqués autant la nature des matériaux utilisées, les risques qui leur sont associés que les questions de recyclage. Il indique qu'il est très satisfait d'entendre que Team2 a reçu un certain nombre de sollicitations du fait de ces échanges. Sur la question des transports, il signale que tout ce qui environne le process de création de batteries est également à prendre en compte.

Pour finir, il aimerait donner de nouveau la possibilité aux personnes présentes de s'exprimer sur les formes qu'elles souhaiteraient pour poursuivre la discussion, à l'issue de cette concertation. Il rappelle que M. DEREUX a déjà évoqué la proposition d'une commission de suivi et demande s'il y a d'autres suggestions. Il précise que dans cette période qui va accompagner l'instruction par les services de l'Etat de la demande d'autorisation environnementale, une concertation de suivi se poursuit jusqu'à l'enquête publique.

Jean-Marie ROBERT, secrétaire national de la FGMM-CFDT, indique que la CFDT s'inscrit dans la demande qui a été faite par M. DEREUX : il suggère un comité de suivi au sein duquel pourraient être associées les organisations syndicales qui ont participé à ce débat, ainsi que les représentants des ONG environnementales.

Mme GIRAULT, garante, indique qu'il n'y a pas eu de suggestions sur le livechat quant à la forme à donner à la suite de la concertation. Elle ajoute que de nombreuses questions très précises ont été posées par ce biais et que toutes celles qui n'ont pu être traitées aujourd'hui feront l'objet d'une réponse sur le site de la concertation.

Hervé GAILLARD, responsable commercial du CRITT M2A à Bruay-la-Buissière, explique que sa société, par ses activités (tests, essais feu batterie, formation, recyclage) s'inscrit dans tous les sujets abordés lors de la réunion. Il invite donc Yann VINCENT et ses équipes mais également les élus et les services de l'Etat à venir le rencontrer pour travailler sur le projet d'implantation de la gigafactory à Douvrin.

En conclusion, **Yann VINCENT, directeur général**, se félicite du déroulement de la concertation. Il précise que cela a été rendu possible par travail des garants qui ont fait preuve d'une grande exigence, grâce également aux élus qui les ont accueillis et ont mis à leur disposition des salles, enfin, par



l'accompagnement des services de l'Etat dans la réalisation des processus nécessaires. Il souhaite également remercier très chaleureusement les différents experts et intervenants qui ont participé aux différents webinaires. Il remercie encore les partenaires d'ACC, Systra et Happy Day pour l'organisation logistique de cette concertation.

Il est convaincu que le projet d'ACC s'inscrit à la fois dans les objectifs de la transition énergétique et dans une certaine récupération de souveraineté industrielle. Pour finir, il remercie encore une fois tous les acteurs cités précédemment pour leur support dans la réalisation de ce projet.



Annexe





Annexe 1 : Questions et avis postés par les participants sur le livechat

↳ Conditions d'emplois et de formation

- Quelles sont les modalités d'embauche (périodes, tests, localisation) ?
- Dans la formation j'espère qu'il n'y a pas de CACES 2, 3, 5 à passer ?

Réponse d'ACC en réunion : ce calendrier et le détail des prochaines étapes sont dans le dernier chapitre du dossier de concertation :

<https://www.concertation-acc-batteries.fr/telechargement/documents/77de68daecd823babbb58edb1c8e14d7106e83bb> (pages 5 et 6, et à partir de la page 62)

- Bonsoir, les futurs salariés d'ACC doivent satisfaire à 5 compétences. Pourriez-vous spécifier lesquelles ?
- Bonsoir, G. Guillaume journaliste à Reuters, pouvez-vous nous préciser le calendrier de la création de l'usine et de montée en puissance pour atteindre les 24 GWh en 2030 ? Merci.

Réponse d'ACC en réunion : Le calendrier est disponible ici sur le site de la concertation, <https://www.concertation-acc-batteries.fr/le-calendrier-et-le-financement>

↳ Composition et cycle de vie des batteries

- Bonjour, le concept de l'économie circulaire (recyclage des batteries) a-t-il été intégré au projet ACC car les détracteurs de la voiture électrique sont nombreux ?
- Le graphène, toujours le graphène et encore le graphène

↳ Sur la mobilité électrique

- Faut-il continuer d'importer des millions de tonnes de pétrole pour alimenter les véhicules routiers ? De plus, l'air de notre région est fréquemment pollué. Aujourd'hui et malgré la forte diminution du chauffage, la qualité de l'air est classée « rouge ».
- C'est un bon projet mais *quid* des bornes de recharge qui ne suivent pas le mouvement ?
- Est-ce que la voiture électrique est vouée à un usage uniquement en ville ?
- La voiture électrique, dont le prix est exorbitant, est-elle réservée à l'élite « bobo » des grandes villes ?

↳ Suggestions et questions sur la gigafactory



- Afin de prouver que les champs de la voiture électrique peuvent être larges, est-il envisagé de construire une centrale solaire sur la toiture de la gigafactory ? Cela permettrait d'en faire un site exemplaire dans le cadre de la transition énergétique dont le but premier est de DECARBONER nos activités.
- Pour rebondir sur la question précédente, il faudrait que ces panneaux solaires soient européens.
- Pourquoi ne pas avoir intégré la R&D à la gigafactory afin d'avoir une meilleure communication et une réaction en temps et en heure ?

↳ Sur la politique industrielle en France

- Faut-il plus d'usines de semi-conducteurs en France ?
- Le projet de loi climat et résilience actuellement en débat au Parlement atteste de la volonté de concilier industrie et écologie

↳ Réactions générales à l'égard du projet

- Merci à ACC et à la CNDP pour la clarté, la transparence et la qualité des échanges lors de ce débat public. Ce projet est un atout pour la région Hauts-de-France. Le plus dur et le plus passionnant reste à venir, avec le début de la phase industrielle. La troisième révolution industrielle devient réalité.
- Ce projet conforte la vocation du territoire.
- En effet, c'est un très beau projet pour notre région dont tous les industriels membres de notre association ARIA se félicitent. Merci pour ces beaux échanges. Longue vie à ACC en Hauts de France.
- Je suis un collaborateur STELLANTIS. J'ai participé à l'aventure du site d'Hordain (SEVELNORD). Je souhaite bonne route à cette nouvelle aventure automobile.